Essai sur l'emploi de l'opium en médecine : thèse présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier, le 21 juillet 1837 / par Jules-Alexandre Nicod.

Contributors

Nicod, Jules Alexandre. Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Montpellier: Impr. de veuve Ricard, 1837.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/ck8zrvrm

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. Where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org SUR

5.

L'EMPLOI DE L'OPIUM

EN MÉDECINE.



PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 21 JUILLET 1837;

PAR JULES-ALEXANDRE NICOD,

De Pontarlier (Doubs);

Bachelier ès-lettres, Chirurgien Sous-Aide-Major attaché à l'Hôpital militaire de Lyon;

Wonr obtenir le Grade de Pocteur en Redecine.

Un médecin qui saura le manier comme il faut, fera des choses surprenantes, et qu'on n'attendrait pas aisément d'un seul remède. (Sydenham.)

MONTPELLIER,

IMPRIMERIE DE VEUVE RICARD, NÉE GRAND, PLACE D'ENCIVADE, N° 3, 1837.

5.

203 44

L'EMPLOI DE L'OPHUM

AND MEDDICINE

reight)

PRESENTER IT PURELY SOUTHWARE TO A SOUTHWARE THE TAX A SOUTHWARE THE TAX ASSESSED BY ASSESSED

Pan James-Attender Stoom 1

Bookslier St.-Lenner Chiefergien Sons-Arde-Major anache a Effepted

de constituir le Morabe de Moctour en Milaberne.

for descent of the second of the contract of t

MONTPELLIER

INTRICATED BY VELVE RICKED, NEE CHARD, STACK DESCRIAGE, N. S.

a ma mène.

Amour et reconnaissance.

A MES FRÈRES ET SŒURS.

Amitie éternelle.

A LA MÉMOIRE DE MON BEAU-FRÈRE,

LE BARON LONCHAMP,

MARÉCHAL DE CAMP, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Regrets!



DE

L'EMPLOI DE L'OPIUM

EN MÉDECINE.

LA célébrité de l'opium, ses grandes qualités, son emploi si fréquent, tout concourt à appeler l'attention et à intéresser la curiosité, quand il s'agit de cette substance devenue si précieuse pour la thérapeutique.

Les livres les plus anciens, comme ceux des modernes, parlent avec avantage de l'opium et de ses usages. Homère en parle comme d'une plante généralement connue. Nos plus anciens auteurs en font mention, et leurs ouvrages prouvent que, bien avant eux, on l'employait familièrement.

Ce médicament doit d'ailleurs obtenir une sorte de prééminence sur tous les autres, parce qu'il jouit d'une propriété qui nous console, alors même que toute espérance nous est enlevée.

Nulle substance n'est plus célèbre dans l'histoire de la médecine.

Entre tous les remèdes (dit Sydenham) dont le Dieu tout puis-

sant, qui est la source de tous les biens, a fait présent aux hommes, pour adoucir leurs maux, il n'en est point de plus universel ni de plus efficace que l'opium.

Quelque digne qu'il soit de notre attention, quel que soit le juste droit qu'il ait acquis aux éloges de certains auteurs, je suis loin toutefois d'embrasser l'opinion de ces enthousiastes qui l'ont regardé comme le premier des médicaments, et en ont fait un remède universel.

L'emploi de cette substance mérite certainement d'être examiné avec une attention particulière, vu le grand nombre de maladies dans lesquelles on est obligé d'en faire l'application; et je croirai avoir rempli mon but, si j'ai fixé l'attention des praticiens sur son usage dans le traitement des maladies où il est avantageux d'employer cet agent thérapeutique.

HISTOIRE NATURELLE DE L'OPIUM.

L'opium, οπων, de οποσ (suc), est extrait d'une plante indigène des lieux chauds de l'Asie, que l'on nomme le pavot somnifère (papaver somnifèrem), de la polyandrie monogynie de Linnée, et de la famille des papavéracées de Jussieu.

Quelques auteurs prétendent que cette substance est fournie par les capsules du pavot blanc.

Le pavot rouge à graines noires me paraît être le type naturel de l'espèce appelée somnifère. (M. Viguier, hist. nat. des pavots.) Ceux qui pensent, au contraire, que c'est le pavot blanc, n'ont peut-être pas réfléchi aux circonstances suivantes : 1° il est généralement reconnu qu'une plante à fleurs blanches ne donne jamais de variétés à fleurs rouges; tandis qu'il est fréquent qu'une plante coloriée donne des variétés blanches. 2° Presque tous les pavots ont les fleurs rouges; il n'y a que les pavots nudicaule, alpinum et aurantiacum dont les pétales tirent sur le blanc. »

L'opium consiste en un suc épaissi qui s'écoule des capsules du pavot, et se condense par l'action de l'air atmosphérique.

On emploie trois procédés pour obtenir l'opium : 1° l'incision, 2° l'expression, 3° l'ébullition.

Quand on veut le recueillir par le premier procédé, on fait, pendant cinq à six jours, plusieurs incisions sur les têtes de pavots non encore mûres suivant quelques-uns, et, suivant d'autres, seulement quand elles sont arrivées à la maturité, en ayant soin de ne pas pénétrer dans l'intérieur des capsules; alors le suc s'échappe par les incisions; on l'expose à l'air et au soleil, puis on le pétrit pour lui donner la densité requise.

Voici comment on l'obtient par expression et par ébullition : après avoir retiré des capsules, au moyen de fentes pratiquées autour de leur surface, le suc le plus pur, on les soumet, ainsi que les feuilles et les tiges, à la pression d'une machine convenable qui en exprime toute la liqueur; puis on fait bouillir avec un peu d'eau le marc qui est resté, pour en extraire encore une petite partie; on passe la décoction à travers un blanchet, et lorsqu'elle est évaporée aux deux tiers, on y ajoute le suc de l'expression, et on fait réduire le tout en consistance d'extrait.

Tel qu'il nous est apporté de l'Orient, l'opium se présente en masses aplaties et circulaires ou arrondies, rougeâtres à l'extérieur, à cassure brillante et compacte, mais susceptibles d'être malaxées entre les doigts, et d'y adhérer. Il a une odeur vireuse et nauséabonde, une saveur âcre, amère et chaude.

On trouve souvent l'opium du commerce mélangé avec des substances inertes ou d'une qualité inférieure, telles que des cendres, du sable, des extraits de réglisse, de laitue, etc. Il est assez difficile de s'assurer de cette sophistication; cependant on sait que l'opium de bonne qualité brûle avec une vive clarté lorsqu'on l'approche d'une bougie allumée, ce qui n'arrive pas pour l'opium mélangé; qu'il colore la salive en vert, tandis que le produit de la sophistication la colore en brun.

D'après les travaux des chimistes, l'opium contient : 1° de la mor-

phine, substance alcaline, solide, cristallisable en coquilles, transparente, incolore, soluble dans l'alcool, insoluble dans l'éther. D'après M. Sertuerner, elle est toujours combinée avec l'acide méconique, qui est solide, incolore, en longues aiguilles, en lames carrées, trèssoluble dans l'eau et dans l'alcool. D'après M. Magendie, la morphine a tous les avantages de l'opium, sans en avoir les inconvénients. 2° La narcotine, matière blanche, cristalline, inodore, insipide, soluble dans l'alcool bouillant et l'éther. 3° La codéine, alcali découvert depuis peu par M. Robiquet. 4° Du caoutchouc. 5° Du mucilage. 6° De la fécule. 7° De la résine. 8° De l'huile fixe. 9° Une matière végétoanimale. 10° Des débris de fibres végétales, et quelquefois un peu de sable et de petits cailloux.

De tous ces principes immédiats, la morphine, la narcotine et la codéine sont les seuls qui méritent l'attention des thérapeutistes.

L'opium entre dans une foule de préparations pharmaceutiques, auxquelles il communique ses propriétés puissantes. Parmi elles je signalerai seulement les extraits aqueux et gommeux, les solutions vineuses, dont les plus usitées sont le laudanum liquide de Sydenham et l'opium fermenté de Rousseau, les solutions alcooliques, les sirops.

PROPRIÉTÉS MÉDICINALES DE L'OPIUM.

L'opium paraît agir en diminuant l'énergie vitale du cerveau, en interrompant les communications et relations sympathiques de cet organe avec les autres, en interceptant en quelque sorte les voies par lesquelles la douleur se propageait. (Alibert.)

M. Barbier enseigne que tous les phénomènes qui surviennent dans l'économie humaine, après l'administration de l'opium, sont le résultat d'une influence essentiellement débilitante, qu'ils proviennent d'un état de relâchement et d'engourdissement que cette substance imprime aux différents organes.

Les partisans de la propriété stimulante de l'opium en trouvent la preuve dans l'espèce d'orgasme qui paraît survenir dans le système vasculaire aussitôt après l'administration de ce remède. Suivant M. A. Duncan, les effets stimulants de l'opium sont plus certainement produits par la répétition de petites doses; ses effets sédatifs, par la prise à la fois d'une quantité considérable.

D'après Stahl, l'opium n'aurait d'autre vertu que d'apaiser les douleurs en émoussant la faculté sensitive, sans d'ailleurs produire rien d'utile contre la maladie.

« Ce serait être peu instruit de la vertu de l'opium (dit Sydenham) que de l'employer seulement pour procurer le sommeil, calmer les douleurs, et arrêter la diarrhée. L'opium peut servir dans plusieurs autres cas : c'est un excellent cordial, et presque l'unique qu'on ait découvert jusqu'à présent. »

Antoine de Haën soutient que l'opium a une vertu rafraîchissante, en sorte que, d'après son opinion, cette substance est mise dans la classe des antiphlogistiques.

Selon Boërrhave, la circulation est augmentée par l'effet de l'opium. Haller, observant sur lui-même les effets de l'opium, a cru entre-voir que cette substance, apaisant l'énergie nerveuse, accroît, au contraire, l'énergie des muscles et celle de la circulation.

Les propriétés de l'opium, dit M. Nysten, ne résident point exclusivement dans tel ou tel principe de cette substance, et c'est gratuitement qu'on les a supposées appartenir à son sel essentiel, puisque ce sel possède ces propriétés à un degré beaucoup moins marqué que dans la plupart des autres matériaux. L'action de l'extrait aqueux, ou matière dite gommeuse, est plus énergique que celle de l'extrait alcoolique, ou matière dite résineuse; celle-ci produit les phénomènes particuliers à l'opium à un degré plus prononcé que la matière onctueuse et la matière cristalline, prises chacune isolément, quoique ces deux matières réunies constituent la matière résineuse.

L'opium administré à petite dose, et seulement comme calmant, produit les effets suivants, dont nous empruntons la description à M. Martin Solon:

« Une ou deux heures après son ingestion, un certain embarras se développe vers la partie antérieure du cerveau; les paupières s'appesantissent, une légère tendance au sommeil se déclare, les sens s'émoussent, les mouvements deviennent plus lents; une douce langueur s'empare du malade, il oublie momentanément ses douleurs, et ne tarde pas à jouir d'un sommeil calme et tranquille, habituellement même rendu très-agréable par des songes qui procurent une béatitude indicible. Pendant ce sommeil, la respiration devient plus lente, le pouls plus souple, plus large, quelquefois moins fréquent; les sécrétions diminuent de quantité, la peau seule devient halitueuse.»

A une dose plus élevée, l'opium détermine une sorte d'ivresse qu'il est facile de distinguer de celle que produisent les boissons alcouliques; celle-ci, en effet, est l'ivresse et des sens et des mouvements, tandis que celle occasionnée par l'opium n'est que l'ivresse des sens. C'est alors qu'on voit les facultés intellectuelles s'exalter, l'imagination s'enflammer et produire les conceptions les plus bizarres; mais bientôt l'abattement et la faiblesse viennent remplacer cette délicieuse ivresse.

Si la dose de l'opium est trop forte, c'est un poison violent qui agit sur le système nerveux, puis plus particulièrement sur le cerveau, et produit l'assoupissement, l'anéantissement complet de tous les sens, la paralysie ou l'apoplexie, et la mort.

En résumé, nous pensons que l'opium exerce sur l'économic vivante des influences qui sont tout-à-fait dépendantes des doses auxquelles on l'administre, des individus à qui on le donne, de l'état de santé ou de maladie de ces derniers.

Les différentes propriétés et le mode d'action de l'opium ent fixé l'attention d'un si grand nombre de médecins, qu'il n'est pas possible de retracer ici toutes les opinions.

Je passe maintenant à l'exposé rapide des maladies dans le traitement desquelles il est avantageux d'employer l'opium.

DANS LES NÉVROSES.

Parmi les différents états morbides contre lesquels l'opium est employé, les affections du système nerveux se distinguent assez pour qu'on puisse s'arrêter à ce qui leur est relatif dans les effets de l'emploi de ce narcotique.

De tous les remèdes qui ont été conseillés dans ces sortes d'affections, l'opium est celui qui s'est montré le plus efficace. Ainsi, des toux nerveuses, le tic douloureux, la céphalalgie, ont souvent cédé à son usage. Le tétanos est tous les jours combattu avec succès par ce médicament.

Il est à remarquer que très-souvent, dans des cas de cette nature, l'opium est administré à dose très-élevée, et que son action sédative n'en est que plus certaine.

M. Brachet pense qu'on ne doit attribuer le plus grand nombre des insuccès qu'à la timidité avec laquelle on emploie un traitement qui exclut toute hésitation; et il ne craint pas de débuter par vingt, trente et même quarante grains par jour.

Le savant Cullen recommande l'opium comme la seule ancre de salut qui reste aux tétaniques. Voici comment s'exprime Samuël Cooper au sujet du tétanos : • de tous les remèdes, l'opium est celui qui a fait concevoir le plus d'espérances, et celui sur lequel aussi le plus d'expériences ont été faites. Nul doute assurément que, dans plusieurs cas de tétanos chronique peu intense, il ne soit propre à procurer la guérison. Mais pour obtenir ce résultat, il est de toute nécessité qu'on en commence l'usage dès l'apparition des premiers symptômes, qu'il soit donné à très-forte dose, et que l'administration en soit répétée à des intervalles peu éloignés, de sorte que l'économie soit constamment sous l'influence de ce médicament. •

M. Richard Huk eut à traiter un malade atteint d'un violent trismus, à la suite d'une amputation du bras dans l'articulation de l'humérus. L'opium échoua constamment lorsqu'on n'en donna qu'une très-petite quantité; mais on obtint une guérison très-prompte aussitôt qu'on eut administré le remède à des doses très-considérables.

On lit dans l'ouvrage de M. Alibert (art. op.): « Une fille, âgée d'environ 29 ans, d'un tempérament lymphatique, et d'une susceptibilité nerveuse très-facile à irriter, fut attaquée d'une phlegmasie de la membrane muqueuse qui tapisse l'arrière-bouche. On pratiqua

plusieurs saignées, et on prescrivit un régime rafraîchissant, comme c'est le procédé curatif ordinaire. Ce moyen fit disparaître les symptômes inflammatoires, mais les voies gutturales furent frappées de spasme. Il survint un délire triste et mélancolique, ce qui nécessita l'application des vésicatoires aux extrémités inférieures. Néanmoins les accidents s'accrurent; il succéda un état de trismus; tous les muscles du corps devinrent roides et contractés. On lui fit prendre vingt-cinq gouttes de laudanum liquide dans de l'eau sucrée; on réitéra la dose de quatre en quatre heures. Bientôt l'affection tétanique se dissipa; la malade recouvra l'usage de ses facultés intellectuelles. Au bout de quelques jours, cette fille jouissait d'une santé excellente.

L'opium, cependant, ne convient pas dans toutes les névroses : il faut bien surtout se garder d'y avoir recours lorsqu'elles sont accompagnées d'une phlegmasie cérébrale.

DANS LES FIÈVRES INTERMITTENTES.

Les sièvres intermittentes étant rangées au nombre des affections nerveuses, on ne doit pas s'étonner, dit M. Alibert, que l'epium ait été administré avec beaucoup de succès, dans ces sortes de maladies, par les praticiens les plus recommandables.

Hippocrate administrait l'opium dans les sièvres intermittentes. Boërrhave en recommande l'usage dans le même cas. Lind, Laguerenne, Barthez, ont constaté que le laudanum liquide, donné à la dose de quinze à vingt gouttes au moment où le frisson est remplacé par la chaleur, diminue singulièrement la violence de l'accès. C'est surtout dans les sièvres intermittentes pernicieuses qu'il devient utile.

"L'opium a imprimé quelquesois une modification heureuse à la marche des sièvres de mauvais caractère. Rivière a subitement arrêté une pernicieuse cholérique au moyen du laudanum. Quand le moment de donner le quinquina est passé, dit J.-F. Franck, et que le malade est accablé sous le poids d'un accès soporeux ou léthargique, on peut essayer l'opium à assez sorte dose. Pendant le paroxisme d'une sièvre apoplectique, au moment où l'assoupissement était

déjà profond, les yeux ouverts et fixes, les membres roides comme dans la catalepsie, le pouls petit et intermittent, la respiration pénible, Hoffmann versa dans la bouche quatre-vingt-quinze gouttes de laudanum liquide. Après quelques minutes, le pouls était développé, et la respiration plus libre; en moins d'une demi-heure, la léthargie était dissipée, et le danger avait disparu, etc. » (Tourdes, essai sur les fièvres pernicieuses.)

L'opium guérit avec facilité les fièvres qui ont résisté au quinquina. Si l'on n'a point administré de fébrifuges pendant l'apyrexie, et qu'il devienne utile d'arrêter un accès, on y parvient, ainsi que nous venons de le dire, en donnant au début une potion contenant vingt à trente gouttes de laudanum à prendre par cuillerée d'heure en heure. Il faut avoir soin de n'administrer l'opium qu'au moment de l'accès, ou deux ou trois heures avant l'heure où le frisson est présumé arriver, parce que c'est l'époque où l'éréthisme nerveux est dans toute sa force. La dose qu'on prend alors causcrait les plus graves inconvénients si elle agissait avant l'irruption de la fièvre, de sorte que, pour les éviter, il est plus prudent de la donner plus tard que trop tôt. Une femme à laquelle M. Mérat avait prescrit quatre-vingts gouttes de laudanum pour combattre une fièvre intermittente grave, périt de narcotisme pour avoir pris trop tôt le médicament.

DANS LA COLIQUE MÉTALLIQUE.

Quelques auteurs ont proposé d'administrer l'opium dans la colique métallique.

Cette douloureuse affection, qui paraît n'être qu'une névrose particulière du canal intestinal, reçoit un grand soulagement de l'opium associé aux purgatifs drastiques. C'est principalement à Stahl que l'on est redevable du plus grand nombre d'expériences sur l'emploi de ce remède dans cette maladie. « Il suit de ses judicieuses remarques (Alibert), que l'opium, employé à de très-hautes doses, neutralise en quelque sorte les effets du plomb, et qu'il peut presque être considéré comme le spécifique de cette singulière affection. » Cependant M. Mérat, l'un des plus chauds partisans du traitement de la Charité, prétend qu'on n'a jamais guéri une véritable colique saturnine avec l'opium.

DANS L'OPHTHALMIE.

On s'explique assez bien l'utilité des moyens thérapeutiques ordinaires à l'aide desquels on guérit l'ophthalmie; mais il en est quelques-uns dont le mode d'action est inconnu, et qui mériteraient le titre de spécifiques, si leur convenance dans certains cas, et leur efficacité, étaient suffisamment prouvées. Tel est l'opium, que l'on voit réussir très-souvent, étant appliqué sur la conjonctive même, dans des cas d'inflammation de cette muqueuse.

J'ai vu ce moyen de guérison suivi de résultats heureux, à l'hôpital militaire de Lyon, chez plusieurs soldats atteints de conjonctivite à l'état aigu chez quelques-uns, et chez d'autres à l'état chronique. A l'aide d'un pinceau, on appliquait une ou deux gouttes de teinture d'opium sur tous les points enslammés de la conjonctive; on répétait cette opération deux, trois et même quatre fois par jour, et bientôt on voyait les accidents inslammatoires disparaître entièrement.

Aussitôt que l'application a été faite, il en résulte ordinairement un abondant écoulement de larmes, une cuisson et un sentiment de chaleur dans les yeux : incommodités qui cessent cependant bientôt, et les yeux deviennent plus clairs, et éprouvent une amélioration réelle.

Scarpa pense que l'opium n'est utile que quand la violence de la douleur et l'irritabilité de l'œil sont diminuées.

Ware recommandait la teinture d'opium comme un topique trèsefficace dans toutes les espèces et dans toutes les périodes de la maladie, depuis la plus faible et la plus récente, jusqu'à la plus intense et la plus invétérée. M. le professeur Caizergues rapporte qu'il a observé, avec M. Lordat, une ophthalmie inflammatoire très-intense qui, ayant résisté aux antiphlogistiques et aux révulsifs, fut guérie par l'usage de l'opium à l'intérieur et à l'extérieur, auquel il fallut recourir, à cause de douleurs atroces accompagnées d'accidents nerveux.

DANS LA DIARRHÉE.

C'est surtout dans les évacuations excessives du canal intestinal que l'opium fait merveille. On l'accuse d'énerver ce canal et d'empêcher l'évacuation des saburres; mais ce qui peut être un inconvénient dans quelques cas, devient ici une qualité précieuse. Effectivement la propension aux évacuations, qui parfois est excessive, se trouve bornée, par l'effet de l'opium, sur les parois intestinales, qu'il ramène à un état de calme, en abolissant le trop d'irritation qui entretenait l'évacuation intestinale. Dans le cas de diarrhée nerveuse, les indications se présentent d'elles-mêmes : calmer l'état nerveux spasmodique des intestins, modérer leur sensibilité désordonnée : on y réussit généralement par l'opium et ses diverses préparations, qu'on peut faire prendre par la bouche, appliquer en épithème sur l'abdomen, ou introduire en lavement. Quel est le médecin qui ne l'a pas employé avec quelque avantage pour suspendre les diarrhées qui se montrent vers la fin d'une phthisie, et en retarder l'issue funeste?

DANS LA DYSENTERIE.

Celui qui ne verra, dans la dysenterie, qu'une maladie toujours inflammatoire, sera bien plus porté à la combattre par les antiphlogistiques sous toutes les formes, que par les opiacés ou tout autre remède; mais celui qui sera convaincu que cette maladie peut affecter différentes formes, emploiera telle méthode plutôt que telle autre, suivant que les symptômes inflammatoires bilieux ou nerveux prédomineront. Ainsi, toutes les fois qu'il remarquera que la dysenterie est due à un éréthisme nerveux, il la traitera par les opiacés.

Etmuller, dans une dissertation sur l'opium, dit qu'il est très-difficile et presque impossible de remédier à une dysenterie grave sans l'emploi de ce médicament. M. Latour, d'Orléans, a vu l'usage de l'opium faire cesser la dysenterie au bout de deux, trois, quatre jours, quelquefois même en vingt-quatre heures. Le professeur Chomel regarde aussi cette substance comme très-utile. Chez cinquante individus auxquels il l'a administrée, il a vu la maladie, non pas seulement s'amender, mais disparaître complètement dans l'espace de vingt-quatre, quarante-huit heures.

M. Châtelet, dans une dissertation sur la dysenterie, s'exprime ainsi au sujet de ce médicament : « L'opium paraît indiqué dans les fièvres putrides et malignes compliquées de dysenterie, lorsque les affections spasmodiques et convulsives sont l'effet d'une tension douloureuse, et non des saburres, des matières acrimonieuses, de la pléthore, etc. Il est encore utile dans les tranchées sèches, et quand le flux est la conséquence d'un spasme produit par la suppression de la transpiration; il procure alors le sommeil qui amène une détente salutaire, surtout lorsqu'on a eu le soin de faire prendre auparayant des boissons aqueuses chaudes en quantité suffisante pour amener la sueur. L'opium convient également lorsque la dysenterie est entretenue par l'irritation seule du tube intestinal excorié ou phlogosé; lorsque la maladie étant parvenue à sa troisième période, le retour de l'appétit, de la couleur et de la consistance des matières devenues naturelles, fait présumer que les déjections ne dépendent que d'une sensibilité pathologique, ou de l'atonie des intestins. Il est aussi à propos de l'employer quand les matières excrémentitielles font des efforts impuissants pour descendre, et donnent lieu à des tranchées très-dangereuses; ou quand, après les évacuations faites à propos, il s'agit de calmer l'irritation très-douloureuse des premières voies et les épreintes infructueuses. Il est enfin de la plus

grande utilité toutes les fois que le flux devient sanguinolent par la constriction spasmodique des parties irritables qui, en gênant la circulation, détermine la rupture des vaisseaux.

Bontius nous a laissé l'histoire d'une épidémie de dysenterie et de diarrhées, que les laxatifs les plus modérés aggravaient et rendaient ordinairement funestes, et qu'il guérissait au contraire avec facilité, à l'aide de l'opium, qui lui en parut être le spécifique.

DANS LE CHOLÉRA-MORBUS.

Parmi le grand nombre d'agents thérapeutiques proposés et employés contre le choléra, l'opium et ses composés ont joui de la plus grande réputation. C'est surtout par les praticiens Indiens que l'opium a été vanté dans le traitement de cette maladie.

Dans le choléra-morbus que Sydenham combattait en 1676, il donnait plus de vingt-cinq gouttes de laudanum, qu'il réitérait plusieurs fois en augmentant toujours la dosc. « Il est absolument nécessaire, dit-il, de proportionner la quantité de narcotique et le nombre des doses à la grandeur des symptômes que l'on a à combattre. Une dose qui pourrait calmer un symptôme moins violent, ne fera rien contre un autre plus violent, et une dose qui, en certains cas, mettrait le malade dans un danger manifeste, le sauvera en d'autres cas. »

Bontius, observant le choléra dans l'Inde, en 1669, le combattait avec grand succès par une préparation dans laquelle l'opium se trouve uni à des substances résineuses aromatiques.

On lit dans le rapport sur le choléra-morbus, présenté à l'Académie de médecine, le 30 Juillet 1831, à l'occasion de l'opium : « Plusieurs faits tendent à répandre des soupçons sur l'efficacité de l'opium employé seul; il produit alors trop souvent une violente détermination des mouvements vers le cerveau; et, dans la série des symptômes du choléra, on observe une grande stupeur, le coma, et quelquefois mais très-rarement le délire. Ces inconvénients n'ont pas lieu si, à

l'opium, on associe le calomel, le camphre, l'éther, l'ammoniaque en liqueur.

Les Anglais n'emploient l'opium qu'à cause principalement de la propriété qu'on attribue à ce médicament de faire supporter par l'estomac le calomel et les autres agents thérapeutiques. C'est surtout dans les deux premières périodes de la maladie que l'on doit récourir à l'opium. En effet, il agit, dans ces circonstances, comme un sédatif excellent, calme les vomissements et la diarrhée, diminue l'irritabilité du système, et modifie avantageusement les sécrétions altérées de la muqueuse intestinale.

DANS LES AFFECTIONS SYPHILITIQUES.

Plusieurs faits cités par de célèbres médecins prouvent que l'opium jouit d'une puissante efficacité dans le traitement des affections syphilitiques. M. Alibert cite l'observation d'un jeune homme qui fut guéri de cette maladie par l'usage de l'opium. Depuis long-temps les médecins anglais avaient employé l'opium pour apaiser certains accidents syphilitiques, avec un grand succès. Non-seulement ils soulagèrent la douleur à l'aide de ce médicament salutaire, mais ils changèrent entièrement le mode des actions morbifiques. Les préparations opiacées conviennent principalement lorsque les ulcères vénériens sont accompagnés d'une vive irritation.

M. Pearson, professeur de matière médicale à Lendres, pense, d'après les essais qu'il a faits, que, non-seulement l'opium ne doit pas être préféré au mercure, mais qu'il est loin de l'égaler.

Clément Tode cite plusieurs faits qui prouvent que, dans quelques cas, ce narcotique a réussi sans le concours du mercure.

On prescrit l'opium comme antivénérien, lorsque le mercure ne produit aucun effet sur la syphilis : il fait alors ce que le mercure n'a pu produire, ce qui peut provenir de ce qu'il abat l'irritation sourde et cachée qui existait à l'intérieur. (Mérat, dict. des sc. méd.)

M. le docteur Huard, dans le temps qu'il était chargé du service

des vénériens, à l'hôpital militaire de Lyon, a obtenu des résultats très-avantageux de l'emploi de l'opium- dans des maladies de cette nature, et qui avaient résisté au traitement mercuriel. Une saignée était d'abord pratiquée avant de mettre le malade à l'usage de l'opium; puis, le lendemain, un quart de grain était administré en pilules; le troisième jour un demi-grain et ainsi de suite, en augmentant jusqu'à un grain, dose qui était continuée chaque jour, jusqu'à entière disparition des différents symptômes qui s'étaient présentés. Les ulcères étaient pansés avec une dissolution d'opium dans de l'eau. On joignait à cela les tisanes sudorifiques. Un mois de ce traitement suffisait ordinairement pour obtenir une guérison complète.

DANS LA GANGRÈNE.

L'emploi de l'opium, dans la gangrène, est souvent très-utile, dit Samuël Cooper, non-seulement parce qu'il diminue la douleur, mais encore parce qu'il procure à la peau un état de souplesse et de moiteur.

Pott a décrit une espèce de gangrène dans le traitement de laquelle on ne saurait opposer de meilleur remède que l'opium. C'est cette espèce particulière qui, commençant à l'extrémité d'un ou de plusieurs orteils, s'étend en plus ou moins de temps au pied, à la cheville, et quelquefois à une partie de la jambe. Sa méthode était ordinairement d'en donner un grain toutes les trois ou quatre heures, mais jamais moins de trois ou quatre grains dans l'espace de vingtquatre heures. Cependant il ne le propose pas comme un spécifique universel et infaillible, mais seulement comme un médicament qui peut procurer, dans beaucoup de cas, une guérison que l'on n'aurait pas obtenue par d'autres médicaments.

Dans le cas de gangrène senile, les opiacés, donnés à dose stimulante, ont quelquesois prévenu le développement de la maladie, et souvent arrêté ses progrès. Sous leur influence, on observe que le pouls, de lent et régulier qu'il était, acquiert son rhythme normal, et devient même plus fréquent et plus développé.

DANS LES BRULURES.

Ces lésions organiques, produites par l'action du calorique concentré sur les tissus vivants, sont toujours accompagnées de douleurs vives qui déterminent une fluxion incessante sur la partie malade, et réagissent sur l'ensemble de l'organisme par une excitation nerveuse qui peut devenir funeste. C'est alors qu'il devient utile d'avoir recours aux préparations opiacées, et c'est aussi le conseil que donne Samuël Cooper dans son dictionnaire de chirurgie : « dans le cas de brûlures très-étendues, dit-il, qui excitent une grande irritation, on devra avoir recours à l'opium, qui, de tous les moyens qu'on pourrait employer, est le médicament qui réussit le mieux à soulager l'état de stupeur dans lequel tombent souvent les personnes qui éprouvent des accidents de ce genre. »

COMME PALLIATIF.

Lorsque l'homme est attaqué de maux dont la médecine ne peut obtenir la guérison, quels que soient les moyens dont elle se serve, on a encore la ressource de l'opium pour pallier la douleur qu'ils produisent; car ce n'est que cette dernière qui excite la plainte des malheureux patients. En la détruisant, on peut encore verser le charme de la consolation sur les individus dévoués à une perte certaine; et le sourire de l'espérance peut encore naître sur des lèvres glacées par l'approche de la mort. (Mérat., op. cit.)

Il nous reste encore, pour remplir notre tâche, à vous parler de quelques-uns des inconvénients de l'usage de l'opium. C'est surtout dans le Levant, où l'usage des opiacés est fréquent parmi les disciples de Mahomet, que l'on peut remarquer combien son usage prolongé peut porter atteinte à la nutrition. Les organes digestifs perdent surtout de leur énergie; les mouvements s'affaiblissent, les facultés intellectuelles ne s'exercent plus avec intégrité, en un mot, tout

le corps se ressent des effets d'une longue impression déterminée par une substance aussi énergique; et la maigreur, l'engourdissement, l'inertie, l'hébétude, en sont la suite. Incapables de prendre aucun intérêt à ce qui les entoure, ces individus ne sortent momentanément d'un si triste état qu'en avalant de fortes doses d'opium.

L'enfance doit imposer la réserve la plus sévère dans l'emploi des opiacés. On a reconnu qu'il était nuisible dans la dentition; et en général, pour les enfants, on doit toujours préférer le sirop diacode.

Barthez raconte qu'un de ses amis ayant voulu combattre un accès de goutte au moyen de l'opium, aurait infailliblement péri sans les révulsifs les plus puissants aux extrémités inférieures. Tout épauchement séreux ou sanguin dans le cerveau en contre-indique l'emploi. On le suspendra chaque fois qu'il donnera lieu à la constipation, à l'anorexie, aux vomissements, à des sueurs affaiblissantes. On doit s'en abstenir aussi dans certaines idiosyncrasies chez lesquelles ce médicament détermine aux plus petites doses une excitation cérébrale,

DOSES.

On n'emploie pas l'opium tel qu'il est ordinairement dans le commerce : il a nécessairement besoin d'être purifié.

En général on le donne sous forme d'extrait en teinture, en sirop, en pilule et en poudre.

Extrait aqueux, extrait gommeux, tous les deux 1/4 à 2 grains poudre d'opium 5 à 20 grains, composée d'opium une partie, carbonate de chaux neuf; pilules d'opium, autrement dites pilule thebaice, 5 à 20 grains, composées opium 1, extrait de réglisse 7, piment 2; 10 grains contiennent un grain d'opium. Pilules calmantes du docteur Paris; on en prend une toutes les quatre heures, composée opium 2 gros, confection aromatique 1/2 gros pour 8 pilules. Le laudanum liquide de Sydenham; sa dose est de 20 à 40 gouttes dans une potion de 4 onces, et de 15 à 20 gouttes en lavement. On le prépare avec opium 2 onces, safran une once, cannelle et gérofle en

poudre de chacun une once, que l'on fait macérer pendant 15 jours à une douce chaleur dans vin de Malaga 10 onces pour avoir 16 onces de produit. 20 gouttes de ce laudanum ne contiennent qu'un grain d'extrait d'opium purifié, ou 2 grains d'opium brut choisi. Laudanum - de Rousseau, le double plus fort que le laudanum de Sydenham: 8 grains répondent à 1 grain d'extrait ou 2 grains d'opium. On l'obtient en faisant dissoudre : opium 4 onces dans eau chaude 9 onces, ajoutant miel blanc 12 onces, puis levure de bière une once. On met le tout dans un matras, et on l'expose dans une étuve chauffée à 25°. Lorsque la fermentation a cessé, on filtre, on évapore au bain-marie jusqu'à réduction de la liqueur à 12 onces; on ajoute bientôt après alcool rectifié 4 onces; on filtre de nouveau 24 heures après. La teinture d'opium est préparée avec une partie d'extrait sur douze d'alcool. 24 gouttes de cette teinture pèsent 12 grains, et contiennent, par conséquent, un grain d'opium. Il existe encore une foule d'autres préparations que je crois devoir passer sous silence.

J'ai tâché, dans cet exposé des propriétés et de l'emploi de l'opium, de m'en tenir à ce que les auteurs en ont dit, sans avoir eu la prétention d'enchérir sur eux. Que si je n'ai pas atteint le but que l'on pourrait désirer, la bonne volonté que j'ai mise dans ce travail puisse au moins me mériter, de mes sayants examinateurs, l'indulgence qu'il n'appelle pas par lui-même.

FACULTÉ DE MEDECINE DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. CAIZERGUES, Doyen. Clinique médicale. BROUSSONNET. Clinique médicale. LORDAT, Examinateur. Physiologie. DELILE. Botanique. LALLEMAND. Clinique chirurgicale. DUPORTAL, Examinateur. Chimie. DUBRUEIL, President. Anatomie. DUGES. Path. chir., opérations et appareils. DELMAS. Accouchements. GOLFIN, Suppléant. Thérapeutique et Matière médicale. RIBES. Hygiène. RECH, Examinateur. Pathologie médicale. SERRE. Clinique chirurgicale. BERARD. Chimie médicale-générale et Toxicol. RENÉ. Médecine légale. N. Pathologie et Thérapeutique générales.

PROFESSEUR HONORAIRE.

-CH8H5-

M. Aug.-Pyr. DE CANDOLLE.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM, VIGUIER.

KUHNHOLTZ.

BERTIN.

BROUSSONNET fils.

TOUCHY.

DELMAS fils, Examinat.

VAILHÉ.

BOURQUENOD.

MM. FAGES.

BATIGNE.

POURCHÉ.

BERTRAND.

POUZIN.

SAISSET, Examin.

ESTOR, Suppl.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

